

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04462

Numéro SIREN : 823 873 179

Nom ou dénomination : A TO ZEN

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2020 sous le numéro de dépôt 4690

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer
en double exemplaire



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	02/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-I-2), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU A to Zen Terzian	
SIRET 8 2 3 8 7 3 1 7 9 0 0 0 1 9	Mél:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
83 Boulevard du Redon La Rouvi 13009 Marseille	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Bien-être non thérapeutique
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		1 211			

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL PMG Expertise 38 Rue Raphaël 13008 Marseille 0491321549	
Tél: 0491321540	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant: PMG EXPERTISE
N° d'agrément du CGA	Date: 04/05/2018
	Qualité et nom du signataire: Société d'Expertise Comptable
	Signature: 38, Rue Raphaël - 13008 MARSEILLE
	Tél: 04 91 32 15 40 - Fax: 04 91 32 15 40
	SARL au Capital de 50.000 Fns
	SIRET: 421 231 984 00017 - APE: 741C

EBP Informatique 2018

Désignation de l'entreprise A to Zen										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise 83 Boulevard du Redon La Rouvi										13009 Marseille															
SIRET										<table><tr><td>8</td><td>2</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>		8	2	3	8	7	3	1	7	9	0	0	0	1	9
8	2	3	8	7	3	1	7	9	0	0	0	1	9												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td></td><td></td></tr></table>													
1	2																								
										Exercice N clos le <table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	7						
3	1	1	2	2	0	1	7																		
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilisations corporelles *		028		030																				
	Immobilisations financières * (1)		040		042																				
	Total I (5)		044		048																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 854	052					1 854															
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																				
		Autres * (3)	072		074																				
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	1 498	086					1 498															
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
	Total II		096	3 351	098					3 351															
	Total général (I+II)		110	3 351	112					3 351															
PASSIF										Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120					500															
	Écarts de réévaluation				124																				
	Réserve légale				126																				
	Réserves réglementées *				130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131																				
	Report à nouveau				134																				
	Résultat de l'exercice				136					1 029															
	Provisions réglementées				140																				
	Total I				142					1 529															
Provisions pour risques et charges				Total II	154																				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166																				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	506				1 822															
	Produits constatés d'avance				174																				
Total III				176					1 822																
Total général (I + II + III)				180					3 351																
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																		
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																									

Désignation du déclarant : A to Zen

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial			
	Autres			
	Immobilisations corporelles			
	Immobilisations financières			
Total I				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	1 854	
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres		
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		1 498	
Charges constatées d'avance				
Total II			3 351	
Total général (I + II)			3 351	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		500	
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice		1 029	
	Provisions réglementées			
Total I			1 529	
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés			
	Autres dettes		1 822	
Produits constatés d'avance				
Total III			1 822	
Total général (I + II + III)			3 351	

Formulaire obligatoire (article 402 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU A to Zen		Néant ☐ *			
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018		
				Exercice N clos le 31/12/2017			
				1			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services *	217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	28 497		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262		
Total des charges d'exploitation (II)				264	27 286		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	1 211		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347, (dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348)			300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	1 029		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 029		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		182		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	ZFU-TE (44, octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	JEI (44, sexies A)	989			
	ZRD (44, terdecies)	127	ZRR (44, quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44, undecies)	990			
	Dont divers	ZFA (44, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit		346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	1 211	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables * (dont imputés sur le résultat :)				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	1 211	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **A to Zen**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens services	28 497	
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires,) produits finis et en cours de production		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	28 497	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	10 713	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	(1 854)	
	Autres charges externes	14 081	
	Impôts, taxes et versements assimilés	192	
	Rémunérations du personnel	1 745	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	2 408	
	Dotations aux amortissements		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	27 286	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		1 211	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)	182	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		1 029	

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 *septies*
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU A to Zen**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations : cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

4

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : A to Zen										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
					TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780						
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982				Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983				Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984				IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice		860				Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870				V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800			
VI DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380			
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

BBP Informatique 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

Désignation de l'entreprise: A to zen		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 02/01/2017 et clos le: 31/12/2017		Données en nombre de mois	
		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117		0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		Effectifs au sens de la CVAE * 023
Période de référence	024	/	160 /
Date de cessation		/	/
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 8 2 3 8 7 3 1 7 9

Dénomination de l'entreprise A to Zen

Adresse (voie) 83 Boulevard du Redon La Rouvi

Code postal 13009 Ville Marseille

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique Andreu Prénom(s) Isabelle
 Nom marital Terzian % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 50
 Naissance : Date 30/06/1976 N° Département 34 Commune Sète Pays FR
 Adresse : N° 83 Voie Boulevard du Redon La Rouvière Bât E6
 Code Postal 13009 Commune Marseille Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au C.G.E.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

SIREN

8 | 2 | 3 | 8 | 7 | 3 | 1 | 7 | 9

Dénomination de l'entreprise

A to Zen

Adresse (voie)

83 Boulevard du Redon La Rouvi

Code postal

13009

Ville

Marseille

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	823873179
Désignation du déclarant	A to Zen 83 Boulevard du Redon La Rouvière Bât E6 13009 Marseille 0491321540 pmg.expertise@wanadoo.fr
Code activité NAF	9609Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

Désignation du conseil	☐ Pas de conseil ☐ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☒ Expert - Comptable	SARL PMG Expertise pmg.expertise@wanadoo.fr
------------------------	---	---

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	02/01/2017
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2017
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

Détail du bilan simplifié

Rubriques	02/01/2017		Variation	
	31/12/2017			
	12		Montant	%
Stocks de matières premières, approvisionnements et en cours de production	1 854		1 854	
311 Stocks de fournitures de soins du corps	1 854		1 854	0.00
Disponibilités	1 498		1 498	
5121 Banque principale	1 498		1 498	0.00
<i>Actif circulant + comptes de régularisation</i>	<i>3 351</i>		<i>3 351</i>	
<i>Total général Actif</i>	<i>3 351</i>		<i>3 351</i>	
Capital social ou individuel	500		500	
101 Capital social	500		500	0.00
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 029</i>		<i>1 029</i>	
<i>Capitaux propres</i>	<i>1 529</i>		<i>1 529</i>	
Autres dettes	1 822		1 822	
431 Sécurité sociale	183		183	0.00
4371 Cotisations aux caisses de retraite	952		952	0.00
444 Etat - Impôts sur les bénéfices	182		182	0.00
4551 C/C Mme Isabelle Terzian	506		506	0.00
<i>Dettes et comptes de régularisation</i>	<i>1 822</i>		<i>1 822</i>	
<i>Total général Passif</i>	<i>3 351</i>		<i>3 351</i>	

Détail du compte de résultat simplifié

Rubriques	02/01/2017		Variation	
	31/12/2017			
	12		Montant	%
Production vendue de services	28 497		28 497	
7061 Prestations de services soins du corps	28 497		28 497	0.00
<i>Produits d'exploitation hors TVA</i>	<i>28 497</i>		<i>28 497</i>	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	10 713		10 713	
601 Achats stockés - Matières premières (et	10 713		10 713	0.00
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	(1 854)		(1 854)	
6031 Variati des stocks de fournir de soins	(1 854)		(1 854)	0.00
Autres charges externes	14 081		14 081	
6063 Fournitures d'entretien et de petit équ	282		282	0.00
6064 Fournitures administratives	224		224	0.00
6133 Mise à disposition locaux et matériel	6 120		6 120	0.00
6161 Allianz Iard	182		182	0.00
6226 Honoraires comptable	1 900		1 900	0.00
62261 Honoraires divers	320		320	0.00
6228 Cotisations diverses	590		590	0.00
6237 Publications	105		105	0.00
625 Déplacements,missions et réceptions	2 643		2 643	0.00
6251 Voyages et déplacements	1 432		1 432	0.00
6261 La poste	45		45	0.00
6262 Frais télécommunications	143		143	0.00
627 Services bancaires et assimilés	95		95	0.00
Impôts, taxes et versements assimilés	192		192	
63512 Taxees foncières des entreprises	192		192	0.00
Rémunérations du personnel	1 745		1 745	
6411 Salaires	1 745		1 745	0.00
Charges sociales	2 408		2 408	
6451 Cotisations à l'URSSAF	388		388	0.00
6452 Cotisations aux mutuelles	1 327		1 327	0.00
6453 Cotisations aux caisses de retraites	587		587	0.00
6475 Médecine du travail	106		106	0.00
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>27 286</i>		<i>27 286</i>	
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>1 211</i>		<i>1 211</i>	

Détail du compte de résultat simplifié

Rubriques	02/01/2017		Variation	
	31/12/2017			
	12		Montant	%
Impôts sur les bénéfices	182		182	
695Impôts sur les bénéfices	182		182	0.00
Bénéfice ou perte	1 029		1 029	

« A TO ZEN »

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social de 500 Euros

Siège social : La Rouvière,
Bât E6, 83 Boulevard du Redon,
13009 Marseille
RCS : Marseille 823 873 179

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{ER} JANVIER 2017 STATUANT SUR LA REMUNERATION DE LA PRESIDENTE A COMPTER DU 2 JANVIER 2017

L'actionnaire unique de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle A TO ZEN, ci-dessus désignée, s'est réuni audit siège le premier janvier deux mille dix-sept à 18 heures sur la convocation qui lui a été adressée par lettre recommandée le 15 décembre 2016 conformément aux dispositions statutaires.

L'Assemblée est présidée par Madame ANDREU Isabelle épouse TERZIAN.

La présidente constate qu'est présente :

Madame ANDREU Isabelle épouse TERZIAN, propriétaire de 50 actions numérotées de 1 à 50,

La présidente déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'actionnaire unique peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de la Présidente:

- les accusés de réception des lettres de convocation remises en main propre contre décharge,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

La Présidente indique que ces documents ont été adressés à l'actionnaire unique quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- détermination de la rémunération de la Présidente à 0 (zéro) Euro au titre de la période du 2 janvier 2017 (date de début d'activité de la société) au 31 janvier 2017 et à 100 Euros mensuels à partir du 1^{er} février 2017.

Puis elle donne lecture des rapports de la Présidence et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, la présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

RESOLUTION UNIQUE :

L'Assemblée Générale fixe la rémunération de Madame ANDREU Isabelle, épouse TERZIAN, Présidente de la Société à :

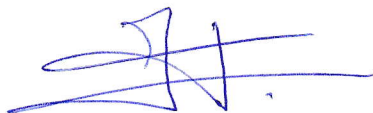
- 0 (zéro) Euro, au titre de la période du 2 janvier 2017 (date de début d'activité) au 31 janvier 2017,
- 100 Euros mensuels, à partir du 1^{er} février 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la Présidente et actionnaire unique dont le nom suit :

Madame ANDREU Isabelle épouse TERZIAN
Présidente, actionnaire unique



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer
en double exemplaire



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	02/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU A to Zen Terzian	
SIRET 8 2 3 8 7 3 1 7 9 0 0 0 1 9	Mél:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
83 Boulevard du Redon La Rouvi 13009 Marseille	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Bien-être non thérapeutique
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		1 211			

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL PMG Expertise 38 Rue Raphaël 13008 Marseille 0491321549	
Tél: 0491321540	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant: PMG EXPERTISE
N° d'agrément du CGA	Date: 04/05/2018
	Qualité et nom du signataire: Société d'Expertise Comptable
	Signature: 38, Rue Raphaël - 13008 MARSEILLE
	Tél: 04 91 32 15 40 - Fax: 04 91 32 15 40
	SARL au Capital de 50.000 Fns
	SIRET: 421 231 984 00017 - APE: 741C

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e				
		f				
		g				
		h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)				

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise A to Zen										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise 83 Boulevard du Redon La Rouvi										13009 Marseille															
SIRET										<table><tr><td>8</td><td>2</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>		8	2	3	8	7	3	1	7	9	0	0	0	1	9
8	2	3	8	7	3	1	7	9	0	0	0	1	9												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td></td><td></td></tr></table>													
1	2																								
										Exercice N clos le															
										<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	7						
3	1	1	2	2	0	1	7																		
ACTIF										Brut 1															
										Amortissements-Provisions 2															
										Net 3															
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilisations corporelles *		028		030																				
	Immobilisations financières * (1)		040		042																				
	Total I (5)		044		048																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 854	052			1 854																	
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																				
		Autres * (3)	072		074																				
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	1 498	086			1 498																	
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
	Total II		096	3 351	098			3 351																	
	Total général (I+II)		110	3 351	112			3 351																	
PASSIF										Exercice N 1															
										NET															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			500																	
	Écarts de réévaluation				124																				
	Réserve légale				126																				
	Réserves réglementées *				130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131																				
	Report à nouveau				134																				
	Résultat de l'exercice				136			1 029																	
	Provisions réglementées				140																				
	Total I				142			1 529																	
Provisions pour risques et charges				154																					
Total II																									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166																				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	506		1 822																	
	Produits constatés d'avance				174																				
Total III				176			1 822																		
Total général (I + II + III)				180			3 351																		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																		
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																									

Désignation du déclarant : A to Zen

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial			
	Autres			
	Immobilisations corporelles			
	Immobilisations financières			
Total I				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	1 854	
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres		
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		1 498	
Charges constatées d'avance				
Total II			3 351	
Total général (I + II)			3 351	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		500	
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice		1 029	
	Provisions réglementées			
Total I			1 529	
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés			
	Autres dettes		1 822	
Produits constatés d'avance				
Total III			1 822	
Total général (I + II + III)			3 351	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU A to Zen		Néant ☐ *			
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018		
				Exercice N clos le 31/12/2017			
				1			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services *	217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	28 497		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262		
Total des charges d'exploitation (II)				264	27 286		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	1 211		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347, (dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348)			300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	1 029		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 029		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		182		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	ZFU-TE (44, octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	JEI (44, sexies A)	989			
	ZRD (44, terdecies)	127	ZRR (44, quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44, undecies)	990			
	Dont divers	ZFA (44, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit		346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	1 211	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables * (dont imputés sur le résultat :)				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	1 211	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **A to Zen**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens services	28 497	
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires,) produits finis et en cours de production		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	28 497	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	10 713	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	(1 854)	
	Autres charges externes	14 081	
	Impôts, taxes et versements assimilés	192	
	Rémunérations du personnel	1 745	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	2 408	
	Dotations aux amortissements		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	27 286	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		1 211	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)	182	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		1 029	

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU A to Zen										Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations : cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

4

1er EXEMPLAIRE DES LIGNE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : A to Zen										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
					TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780						
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995					
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996					
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA							
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice						129	
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)						800	
VI DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380			
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

BBP Informatique 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

Désignation de l'entreprise: A to zen										Néant ☐ *					
Exercice ouvert le: 02/01/2017 et clos le: 31/12/2017										Données en nombre de mois		1	2		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105					
TOTAL 1										106					
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143					
Subventions d'exploitation reçues										113					
Variation positive des stocks										111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153					
TOTAL 2										144					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾															
Achats										121					
Variation négative des stocks										145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150					
TOTAL 3										152					
IV- Valeur ajoutée produite															
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										137					
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).										117		0			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)										022		Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Période de référence										024	/	/	160	/	/
Date de cessation										/	/	/	/	/	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs															
Effectif moyen du personnel *										376					
dont apprentis										657					
dont handicapés										651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.															
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.															

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN

8 2 3 8 7 3 1 7 9

Dénomination de l'entreprise A to Zen

Adresse (voie) 83 Boulevard du Redon La Rouvi

Code postal 13009 Ville Marseille

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique Andreu Prénom(s) Isabelle
 Nom marital Terzian % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 50
 Naissance : Date 30/06/1976 N° Département 34 Commune Sète Pays FR
 Adresse : N° 83 Voie Boulevard du Redon La Rouvière Bât E6
 Code Postal 13009 Commune Marseille Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au C.G.E.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

SIREN

8 | 2 | 3 | 8 | 7 | 3 | 1 | 7 | 9

Dénomination de l'entreprise

A to Zen

Adresse (voie)

83 Boulevard du Redon La Rouvi

Code postal

13009

Ville

Marseille

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	823873179
Désignation du déclarant	A to Zen 83 Boulevard du Redon La Rouvière Bât E6 13009 Marseille 0491321540 pmg.expertise@wanadoo.fr
Code activité NAF	9609Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

Désignation du conseil	☐ Pas de conseil ☐ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☒ Expert - Comptable	SARL PMG Expertise pmg.expertise@wanadoo.fr
------------------------	---	---

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	02/01/2017
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2017
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

Détail du bilan simplifié

Rubriques	02/01/2017		Variation	
	31/12/2017			
	12		Montant	%
Stocks de matières premières, approvisionnements et en cours de production	1 854		1 854	
311 Stocks de fournitures de soins du corps	1 854		1 854	0.00
Disponibilités	1 498		1 498	
5121 Banque principale	1 498		1 498	0.00
<i>Actif circulant + comptes de régularisation</i>	<i>3 351</i>		<i>3 351</i>	
<i>Total général Actif</i>	<i>3 351</i>		<i>3 351</i>	
Capital social ou individuel	500		500	
101 Capital social	500		500	0.00
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 029</i>		<i>1 029</i>	
<i>Capitaux propres</i>	<i>1 529</i>		<i>1 529</i>	
Autres dettes	1 822		1 822	
431 Sécurité sociale	183		183	0.00
4371 Cotisations aux caisses de retraite	952		952	0.00
444 Etat - Impôts sur les bénéfices	182		182	0.00
4551 C/C Mme Isabelle Terzian	506		506	0.00
<i>Dettes et comptes de régularisation</i>	<i>1 822</i>		<i>1 822</i>	
<i>Total général Passif</i>	<i>3 351</i>		<i>3 351</i>	

Détail du compte de résultat simplifié

Rubriques	02/01/2017		Variation	
	31/12/2017			
	12		Montant	%
Production vendue de services	28 497		28 497	
7061 Prestations de services soins du corps	28 497		28 497	0.00
Produits d'exploitation hors TVA	28 497		28 497	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	10 713		10 713	
601 Achats stockés - Matières premières (et	10 713		10 713	0.00
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	(1 854)		(1 854)	
6031 Variati des stocks de fourniture de soins	(1 854)		(1 854)	0.00
Autres charges externes	14 081		14 081	
6063 Fournitures d'entretien et de petit équi	282		282	0.00
6064 Fournitures administratives	224		224	0.00
6133 Mise à disposition locaux et matériel	6 120		6 120	0.00
6161 Allianz Iard	182		182	0.00
6226 Honoraires comptable	1 900		1 900	0.00
62261 Honoraires divers	320		320	0.00
6228 Cotisations diverses	590		590	0.00
6237 Publications	105		105	0.00
625 Déplacements, missions et réceptions	2 643		2 643	0.00
6251 Voyages et déplacements	1 432		1 432	0.00
6261 La poste	45		45	0.00
6262 Frais télécommunications	143		143	0.00
627 Services bancaires et assimilés	95		95	0.00
Impôts, taxes et versements assimilés	192		192	
63512 Taxe foncière des entreprises	192		192	0.00
Rémunérations du personnel	1 745		1 745	
6411 Salaires	1 745		1 745	0.00
Charges sociales	2 408		2 408	
6451 Cotisations à l'URSSAF	388		388	0.00
6452 Cotisations aux mutuelles	1 327		1 327	0.00
6453 Cotisations aux caisses de retraites	587		587	0.00
6475 Médecine du travail	106		106	0.00
Charges d'exploitation	27 286		27 286	
Résultat d'exploitation	1 211		1 211	

Détail du compte de résultat simplifié

Rubriques	02/01/2017		Variation	
	31/12/2017			
	12		Montant	%
Impôts sur les bénéfices	182		182	
695Impôts sur les bénéfices	182		182	0.00
Bénéfice ou perte	1 029		1 029	

« A TO ZEN »

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social de 500 Euros

**Siège social : La Rouvière,
Bât E6, 83 Boulevard du Redon,
13009 Marseille**

RCS : Marseille 823 873 179

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2018 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

L'actionnaire unique de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle A TO ZEN, ci-dessus désignée, s'est réuni audit siège le trente mai deux mille dix-huit à seize heures.

L'Assemblée est présidée par Madame ANDREU Isabelle épouse TERZIAN.

La présidente constate qu'est présente :

Madame ANDREU Isabelle épouse TERZIAN, propriétaire de 50 actions numérotées de 1 à 50,

La présidente déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'actionnaire unique peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de la Présidente:

- le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé,
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

La Présidente indique que ces documents ont été adressés à l'actionnaire unique quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion,
- affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- approbation de la rémunération du président au titre de l'exercice 2017.

Puis elle donne lecture des rapports de la Présidence et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, la présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérante et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'Assemblée Générale déclare les approuver et donne à la Présidente quitus de sa Présidence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit un bénéfice de 1 028 Euros, de la manière suivante :

- Réserve légale : 50 Euros.
- Réserve facultative : 978 Euros

Après cette affectation, la réserve légale s'élèvera à 50 Euros car elle représente déjà 10% du capital et la réserve facultative s'élèvera à 978 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

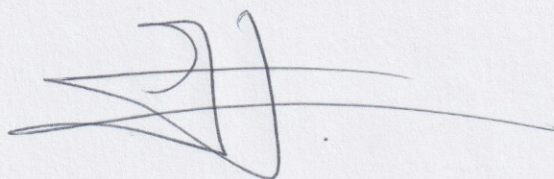
L'assemblée Générale approuve que Madame ANDREU Isabelle, épouse TERZIAN, n'a perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président du 2 janvier 2017 (date de début d'activité) au 31 janvier 2017 et 100 Euros mensuels, à partir du 1^{er} février 2017 et ceux lors de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la Présidente et actionnaire unique dont le nom suit :

Madame ANDREU Isabelle épouse TERZIAN
Présidente, actionnaire unique

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a vertical stroke, likely representing the initials of the signatory.